

## **M. Akhannouch : Programme intégré pour venir en aide aux agriculteurs touchés par les inondations**

### **Economie**

Posté par: Visiteur

Publié le : 07-05-2010 00:06:47

**Le ministre de l'Agriculture et de la pêche maritime, Aziz Akhannouch, a affirmé, mercredi, que son département a mis en place un programme d'intervention intégré pour venir en aide aux agriculteurs touchés par les inondations et la vague de grêle qui ont notamment touché les régions du Gharb et de Souss Massa Daraa.**

S'exprimant lors de la séance des questions orales à la Chambre des représentants, M. Akhannouch a précisé que ce programme comprend des opérations urgentes (désenclavement, vaccination du bétail) et d'autres mesures portant sur la substitution des cultures perdues et l'entretien des équipements hydro-agricoles.

Evoquant la région du Gharb, le ministre a souligné que 256 millions DH ont été mobilisés pour la location de 20 bulldozers destinés aux opérations de désenclavement des douars, la distribution de 60 quintaux de maïs et la vaccination du bétail.

Il a, dans ce sens, indiqué que 85.600 têtes d'ovins et 13.200 têtes de bovins sont concernées par cette opération de vaccination, soulignant également qu'une subvention importante a été réservée aux cultures de substitution.

Concernant la région de Souss Massa Daraa, M. Akhannouch a rappelé la signature d'une convention avec l'office de mise en valeur agricole de la région et la coopérative COPAG pour la mise en œuvre d'un programme d'une enveloppe de 14,66 millions DH pour l'achat et la distribution notamment de 111 vaches pleines et 200 brebis de race locale, et de 3.805 tonnes de fourrages, outre la vaccination du bétail.

Le ministre a, par ailleurs, affirmé qu'il a présidé récemment à Meknès une réunion élargie en présence des représentants des autorités locales, des chambres d'agriculture et des services concernés pour trouver les solutions idoines pouvant contribuer à atténuer l'impact des intempéries enregistrées entre le 14 et le 18 avril dernier.

Les propositions ont porté sur l'examen de la possibilité de subventionner le montant d'affiliation au régime d'assurance proposé par les compagnies spécialisées dans ce domaine, outre des incitations aux agriculteurs pour équiper leurs fermes.

MAPF